

vage; de la même bouche qui saluait l'unité de l'Italie, cette chimère de Mazzini gorgée de sang, ils déclaraient morte à jamais l'Union américaine, cette pensée de Washington et de Louis XVI consacrée par plus d'un demi-siècle de majestueuse et bienfaisante fécondité. Il ne leur a pas suffi que les droits des belligérants fussent conférés tout de suite aux sécessionnistes : ils leur ont annoncé tous les matins une intervention, une médiation, une reconnaissance, dont ils avaient l'air en même temps, par une aggravation d'outrage envers la France, de demander le signal à lord Palmerston; ils ont été ainsi, sorte d'agents provocateurs, montant les esprits et encourageant les sacrifices par le leurre d'un prochain secours, entraînant aux résolutions décisives et irréparables, allumant peu à peu avec des brandons épars, avec des étincelles fugitives, le formidable incendie qui ravage aujourd'hui un des plus beaux monuments de la dignité humaine. Puisse leur patrie, puisse la France ne pas apprendre trop chèrement ce qu'il en coûte d'immoler les créations profondément simples de la Providence et des années aux arrangements arbitraires de la fantaisie et du hasard ! Et puisqu'ils sont les mêmes qui ont réclamé un roi pour le Mexique, ils auront simultanément dressé la pierre d'achoppement contre laquelle se heurtera et volera en éclats leur monarchie future.

CHAPITRE VIII.

LOIN DE SIMPLIFIER LA QUESTION MEXICAINE, UNE IMMIXTION DE LA FRANCE DANS LES AFFAIRES DES ÉTATS-UNIS NE TENDRAIT QU'À LA COMPLIQUER.

Nous n'ignorons pas que les ingénieux politiques qui nous occupent, ne sont pas troublés pour si peu, ils ont une ressource qu'ils ne produisent encore qu'à mots couverts; patience, elle éclora à son heure : c'est d'annexer ou tout au moins d'unir aux États du Sud le Mexique, de confondre les deux questions, de faire des deux peuples une même et vaste Confédération. Ça et là, des difficultés de détail pourront se rencontrer, les États du Nord seront mécontents, ils résisteront; rien de plus aisé que de passer outre : à quel meilleur usage employer ces bâtiments cuirassés, ces batteries blindées, ces chaloupes canonnières, tout cet immense appareil naval, dirigé au Mexique contre un pays sans flotte et sans fleuves ? On reconnaîtrait d'abord les États du Sud comme nation indépendante et séparée; après, viendrait le traité d'alliance; après, la coopération ar-

mée. La France serait conviée à jeter son glaive en guise de hache dans le faisceau déjà brisé de l'Union, elle donnerait à la victime le coup de grâce. Ce serait à nous, bien entendu, à reprendre la Nouvelle-Orléans aux fédéraux, à pourchasser et à détruire leur marine, à nettoyer le Mississipi et ses affluents de tous les obstacles qui partagent en deux le camp des sécessionnistes, à rétablir la liberté des communications depuis le Texas jusqu'à la Caroline; et bientôt, sous nos auspices, la Confédération méridionale, accrue du Mexique, régnerait paisiblement entre les deux Océans.

A merveille! seulement, sans même nous arrêter à la moralité des moyens, nous voici loin du but assigné et des perspectives entr'ouvertes; adieu la monarchie latine et catholique dans laquelle devait revivre le Mexique sous le protectorat de la France! L'œuvre est moins héroïque, il s'agit de tuer nous-mêmes notre client, puis d'enfler avec ses restes la grande république négrière qui est en train de se constituer sous la suzeraineté de l'Angleterre. Le Mexique, au bout du compte, retirerait de notre expédition la dernière honte qu'il n'a pas encore, l'esclavage, que lui inoculèrent les États du Sud, tout comme ils l'ont inoculé au Texas, où il n'y avait pas en 1840 un esclave, et où le recensement en marquait cinquante-huit mille cent soixante-un en 1850,

cent soixante-quatorze mille neuf cent cinquante-six en 1860.

Alors on se récrie, on proteste, on jure bien haut que l'esclavage est la plus mince préoccupation des séparatistes, qu'il n'est pour rien ou presque pour rien dans leur querelle; nos docteurs sont mieux informés que les belligérants eux-mêmes, des motifs authentiques de la guerre. C'est à propos de tarifs, c'est au sujet de dissidences sur les avantages de la protection et du libre-échange, que les États-Unis se ruinent consciencieusement, que les États du Nord se condamnent à une dépense annuelle de plus de trois milliards pour leur budget militaire, que les États du Sud décrètent la banqueroute, émettent le papier-monnaie, brûlent sur place leurs ballots de coton, au lieu de les expédier en Europe par la Nouvelle-Orléans débloquée! c'est par amour-propre, par une pure rivalité de prépondérance, que les citoyens d'une nation jeune, florissante, prospère, se traitent mutuellement comme, au jour de leurs plus aveugles fureurs, ils ne traitaient pas les Hurons et les Peaux-Rouges!

A des assertions aussi bouffonnes il n'y a guère à opposer que l'évidence.

Non, assurément, que les États du Nord aient pris les armes pour l'abolition de l'esclavage; ils n'ont pas été les agresseurs, et lorsque le droit de la plus

légitime défense qui fut jamais, leur eut montré enfin leur devoir impérieux et terrible, ils n'ont pas dit, comme on le leur eût reproché si amèrement : Périssent l'Union plutôt qu'un principe ! Décidés, plus décidés que par le passé, à se préserver chez eux de tout contact de l'esclavage, à ne plus en souffrir l'importation illimitée dans les nouveaux territoires, à ne plus tolérer que leurs officiers fussent chargés d'en faire la police par une interprétation abusive du bill des fugitifs, ils ont respecté pleinement ce que les autres nommaient leur institution particulière, ils se sont inclinés devant la souveraineté intérieure des États, ils ont gardé le pacte fédéral avec une fidélité, des ménagements, une religion que leurs détracteurs, oubliant leurs arguments de la veille sur les prétendus empiétements du Nord, se sont mis à dénoncer comme une indifférence coupable à l'endroit des noirs et de la servitude.

Par contre, s'il n'est pas exact de dire que les États du Nord aient recouru à la guerre pour l'abolition de l'esclavage, il est manifeste que les États du Sud s'y sont précipités par peur de cette abolition : à l'idée d'un Président qui ne serait pas esclavagiste, ils ont eu une panique, la tête leur a tourné ; tous ces possesseurs d'hommes ont tremblé pour leur bétail humain, ils n'ont plus rien connu, rien entendu ; l'instinct de la propriété même la moins

avouable a refoulé le culte de la patrie même la plus maternelle, et ç'a été fini, l'affreuse mêlée avait commencé. Veut-on des témoignages et des témoins ? Remontons à une ou deux années en arrière, à 1860 par exemple ; M. Buchanan est encore président, M. Buchanan qui, tout enfant du Nord qu'il soit, est naturalisé par les gens du Sud, parce qu'il aime les négriers et les flibustiers. Les passions sont émues, on s'inquiète de l'élection présidentielle qui approche ; M. Buchanan ne se contente pas d'employer ou de laisser employer ses derniers mois de pouvoir à désorganiser l'armée de la république, à disperser de côté et d'autre les régiments, à dépouiller les arsenaux au profit des États du Sud qui apprêtent leur révolte, il fait un Message pour donner tort d'avance aux États du Nord. L'Union est en péril, il ne le nie pas ; la cause, l'unique cause du mal, ce sont les périls mêmes que court l'esclavage. « Pourquoi, disait-il le 3 décembre 1860, règne-t-il aujourd'hui un mécontentement si universel ? pourquoi l'union des États est-elle menacée de se voir détruite ? L'immixtion prolongée et sans ménagements du peuple du Nord dans la question de l'esclavage des États du Sud a produit à la fin ses conséquences naturelles. Le danger ne provient pas seulement de la prétention du Congrès ou des législatures territoriales à exclure l'esclavage des territoires, il ne provient

pas seulement des efforts de différents États pour entraver l'exécution de la loi des esclaves fugitifs ; ces griefs, soit ensemble, soit isolément, auraient pu être tolérés par le Sud, sans péril pour l'Union, comme d'autres l'ont été, dans l'espoir que le temps et la réflexion y apporteraient remède. Le danger immédiat naît du fait que la violente et incessante agitation de l'esclavage dans tout le Nord, pendant le dernier quart du siècle, a enfin exercé son influence maligne sur les esclaves et leur a inspiré de vagues notions de liberté. » Quelques jours après le Message de M. Buchanan, l'insurrection éclate ; c'est de la Caroline du Sud que part le signal : *elle croit se devoir à elle-même, selon ses propres expressions, elle croit devoir aux autres États d'Amérique et aux autres peuples du monde, d'indiquer les causes immédiates qui l'ont amenée à reprendre son rang distinct parmi les nations.* Sans doute, dans le langage qu'elle va tenir, dans son Acte public, destiné à être la Grande Charte, l'Exposé des Motifs, la Déclaration des Droits de l'homme de cette monstrueuse révolution faite pour la servitude, il sera fort question des tarifs par lesquels le Nord exploite le Sud, de l'odieuse prépondérance sous laquelle il l'accable ; non, pas un mot, pas la plus légère allusion n'a trait à ces matières. Sans doute, au moins, la faculté légale qu'ont tous les États d'accéder à

l'Union et d'en sortir à leur gré, sera l'objet d'une revendication solennelle ; pas davantage : ces inventions-là sont réservées à notre continent ; il a des écrivains pour lui raconter sérieusement qu'il est au monde un pays où l'on dit dans les contrats : « Je serai engagé si je veux l'être ; » où l'on dit dans les statuts des associations : « Je me sou mets à la pluralité des suffrages, à la condition que j'aurai toujours la majorité ; » où la Constitution autorise les citoyens qu'elle régit à la déchirer si bon leur semble, et à se déchirer eux-mêmes pour incompatibilité d'humeur. Les sécessionistes, rendons-leur cet hommage, ont eu moins de zèle et plus de pudeur que leurs avocats d'office ; M. Buchanan, dans son fameux Message, ne ridiculisait pas ainsi la république qu'il aidait à bouleverser : « La Constitution, répétait-il après le président Jackson et tant d'autres, a été faite dans une intention de perpétuité, et non pour être annulée suivant le bon plaisir de l'une ou de l'autre des parties contractantes. » Mais alors, qu'allèguent les meneurs de la Caroline ? qui a été lésé parmi eux ? qui réclame et se plaint par leur bouche ? L'esclavage, l'esclavage tout seul ! c'est la grande victime qui demande justice ! Les États du Nord ont empiété sur ses droits ; avec leurs prêtres, leurs orateurs, leurs journalistes, leurs romanciers, elle n'est plus en sûreté, elle est

honnée, montrée au doigt, livrée à la moquerie populaire. Ce n'est pas tout : la Constitution est sans cesse violée à son détriment, le bill des fugitifs ne reçoit qu'une exécution mensongère : les États du Nord s'imaginent avoir rempli toutes leurs obligations, parce qu'ils n'empêchent pas les agents des États du Sud de saisir sur leur propre territoire l'esclave qui s'est enfui; équivoque indigne! ils doivent se charger eux-mêmes de rechercher et de restituer le misérable qui s'est volé à son maître. Notons, en passant, que les États du Sud, ces champions farouches des souverainetés particulières, refusent aux États du Nord le droit le plus élémentaire et le plus sacré, le droit d'asile! Les États du Nord, d'ailleurs, poussent plus loin encore le scandale; plusieurs affranchissent l'esclave qui devient leur hôte; quelques-uns ne vont-ils pas même jusqu'à faire de l'affranchi un citoyen? Il ne reste qu'à reproduire le résumé de ces étranges doléances. « Le droit de posséder des esclaves a été reconnu par la concession de droits politiques distincts, faite aux personnes libres, par le droit qui leur a été accordé d'être représentées et taxées d'impôts directs, en proportion des trois cinquièmes du nombre de leurs esclaves, par l'autorisation d'importer pendant vingt ans des esclaves, et par la stipulation relative à la remise des fugitifs. Nous affirmons que ces objets pour lesquels le gouvernement

fédéral a été institué, ont été annulés, et que le gouvernement lui-même s'en est fait l'instrument destructeur par l'action des États n'ayant pas d'esclaves. Ces États ont assumé le droit de décider de la convenance de nos institutions domestiques, et ont dénié les droits de propriété établis dans quinze des États et reconnus par la Constitution. Ils ont dénoncé comme étant un péché l'institution de l'esclavage; ils ont permis l'établissement parmi eux de sociétés ayant pour but avoué de troubler la paix et d'enlever les propriétés des citoyens d'autres États. » Puis arrive le crime capital. « Une ligne géographique a été tracée dans l'Union, et tous les États du nord de cette ligne se sont entendus pour élever aux hautes fonctions de président des États-Unis un homme dont les opinions et les intentions sont hostiles à l'esclavage. Il doit être chargé de la direction du gouvernement commun, parce qu'il a déclaré que « ce gouvernement ne peut subsister toujours moitié libre, « moitié esclave, » et que l'opinion publique doit être persuadée que l'esclavage est sur le point d'être définitivement supprimé. Cette combinaison d'un parti a été favorisée par ce fait que, dans quelques États, on a accordé le droit de cité à des gens qui, en vertu de la loi suprême du pays, sont incapables de devenir citoyens; on s'est servi de leurs votes pour soutenir une nouvelle politique hostile au

Sud, et destructive de sa paix et de sa sécurité. » La guerre est donc déchainée, cette guerre à laquelle on nous assure que l'esclavage est étranger; il faut donner du cœur aux combattants, exaspérer leur enthousiasme, les fanatiser pour tous les sacrifices; écoutez le vice-président de la Confédération du Sud, M. Stephens, c'est l'âme même de la nouvelle république qui respire dans ces paroles : « Notre Constitution vient enfin de résoudre toutes les questions émouvantes qui se rapportaient à nos institutions particulières. L'esclavage a été la cause immédiate de la dernière rupture et de la révolution actuelle. Jefferson avait bien prévu que sur cet écueil se briserait un jour la vieille Union. Il avait raison. L'idée dominante admise par lui et par la plupart des hommes d'État de son temps, a été que l'esclavage de la race africaine était une violation des droits de la nature. Mais ces idées étaient fondamentalement fausses; elles reposaient sur l'égalité des races. C'était une erreur; les fondements de l'édifice reposaient sur le sable. Notre nouveau gouvernement est basé sur des idées toutes contraires. Ses fondations sont placées, sa pierre d'angle repose sur cette grande vérité, que le nègre n'est pas l'égal du blanc, que l'esclavage, la subordination à la race supérieure est sa condition naturelle et morale. Notre gouvernement est le premier dans l'histoire du monde qui repose

sur cette grande vérité physique, philosophique et morale. Le nègre, en vertu de sa nature, et par suite de la malédiction de Cham, est fait pour la position qu'il occupe dans notre système. Cette pierre, que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la pierre angulaire de notre nouvel édifice. » Les sophismes ne se sont pas arrêtés là, ils se sont succédé, renchérisant les uns sur les autres et se subtilisant à l'infini; après avoir eu son apologie, l'esclavage a eu son apothéose, et, déjà légal et légitime, il a été proclamé saint; de là ces professions ou plutôt ces confessions de foi des synodes protestants (1), épiscopaux, presbytériens, baptistes, méthodistes, érigeant en dogme l'infériorité du nègre, sa déchéance originelle sans rédemption possible, sa consécration par Dieu lui-même au service, aux besoins, aux plaisirs du blanc. Tant il est vrai qu'en dehors de l'autorité régulatrice de l'Église catholique, la raison individuelle fait dire aux livres révélés tout ce qu'elle veut! Grande leçon aussi pour ces faux savants qui contestent l'unité de la race humaine; leur démenti au Dieu de la Bible et de l'Évangile retombe en oppression sur l'homme!

Aujourd'hui les événements ont marché : selon l'usage, chacun s'est enfoncé plus avant dans ses propres instincts; ce qui n'était qu'une thèse pour plu-

(1) Voir, pour ces documents, les excellentes *Études morales et politiques* de M. Laboulaye.